



RÉUNION COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE : LES CONSEILS DE QUARTIER

Date :	Jeudi 22 février 2024
Heure :	18h
Lieu :	Espace François Mitterrand

Ordre du jour

- 1/ Bilan de l'année 2023
- 2/ Projets 2024
- 3/ Point financier et projections 2024
- 4/ Rappel des dispositifs financiers mobilisables par les habitants
- 5/ Organisation de la participation citoyenne et en particulier dans les quartiers politique de la ville
- 6/ Préparation de la fête du 14 juillet
- 7/ Questions diverses

Bilan de l'année 2023 et projets 2024

Conseil de quartier Centre

Bilan 2023 :

- Après-midi jeux de société
- Lundi de Pâques : chasse aux œufs à la Bassure
- Après-midi Halloween, en partenariat avec Eden 62
- Participation aux 4 fêtes de la ville et au forum des associations

Projets 2024 :

- Après-midi jeux intergénérationnels (20 janvier)
- En mars était prévue une exposition en lien avec le Groupe Ornithologique et naturaliste (GON) mais trop proche de la Bassure en fête donc reportée
- Préparation d'un rallye vélo en juin
- Temps Halloween à reprogrammer

Le conseil de quartier Centre continue de remplir son rôle de relai entre les habitants et la municipalité et fait remonter des constats de difficultés.

Conseil de quartier Petit Bapaume

Bilan 2023 :

- Repas salle Desailly en mars
- Participation aux fêtes de la ville

Projets 2024 :

- 9 mars : repas des îles en salle Desailly (complet)

- Septembre/octobre : rétrospective/exposition sur les cheminots
 - En juin : organisation des feux de la St Jean
- + Relai habitants/municipalité sur toutes les questions relatives au quartier (circulation, stationnement...)

Conseil de quartier 4AS Collège

Bilan 2023 :

- Concours de belote : 12 mars
- Après-midi Halloween : 31 octobre
- Belote : 3 décembre
- + Participation aux fêtes de la ville

+ Participation et mobilisation autour au projet de transformation du parc Bellevue (croisement des rues des chênes, des peupliers et des érables).

+ participation à la communication sur le projet de réhabilitation de la place de Rouen

Projets 2024 :

- Thé dansant à l'EFM : 11 février
- Concours de pétanque : 2 juin
- Halloween : 31 octobre

Conseil de quartier Autour du Moulin

Bilan 2023 :

- Action « Les graines du Moulin » (semis, plantes) en salle de dessin EFM
- Participation au forum des associations, aux jeux inter quartiers le 14 juillet, à la chasse aux œufs

Projets 2024 :

- 23 mars : nouvelle édition des « Graines du Moulin »

A la suite de la présentation des projets, un membre du conseil de quartier 4 as moulin souhaite des précisions sur le rôle et les statuts des conseils de quartier. Le nombre important d'actions organisées par les conseils de quartiers lui pose question car, il pense que ce n'est pas le rôle des conseils de quartier de mener des animations et, de plus, elles sont aujourd'hui pour la comptabilité et moralement par le comité des fêtes.

Il est rappelé que le rôle des conseils de quartier est indiqué dans la charte des conseils de quartiers, notamment les 2 missions :

- Être le relai entre les habitants et la municipalité
- Animer leur quartier.

La légitimité des actions n'est donc pas un problème, d'ailleurs l'ensemble des membres des conseils de quartiers approuve ce rôle d'animation des quartiers, En revanche, au regard du nombre d'actions et de leur ampleur, le portage par le comité des fêtes est à questionner.

Il est aussi rappelé que lors de la relance des conseils de quartier, la proposition de la création d'une association commune aux 4 quartiers (association avec une gouvernance collégiale) n'avait pas été retenue, les habitants n'étant pas encore prêts.

Il est proposé aux représentants des 4 conseils de quartier de se rencontrer ultérieurement pour discuter de ce sujet car en effet, cela ajouterait de l'autonomie à leur existence. La municipalité se tenant à disposition pour toute question et accompagnement.

Cette question faisait partie de celles que la municipalité voulait ré aborder dans les questions diverses car ce développement des actions et leur gestion requestionnent mais nous ne pouvons que nous féliciter des actions menées par les conseils de quartier.

Projet 2024 : présence artistique

Chaque année, la municipalité mène un projet de présence artistique au sein de la ville dont les conseils de quartiers sont partis prenantes. Ces projets sont de véritables leviers pour la participation des habitants et de lien social.

Après le collectif Cris de l'aube en 2022 et les Saprophytes en 2023, un artiste sera cette fois accueilli pendant 3 mois à Achicourt, à temps plein, il s'agit de la résidence Qu(art)iers.

La résidence Qu(art)iers c'est :

- Un artiste accueilli pendant 3 mois (mai, juin et juillet)
- + une semaine d'immersion en avril
 - Dont l'objectif est de rencontrer les habitants, proposer des actions artistiques
 - Un travail sur :
 - o La mémoire et l'identité des quartiers
 - o Une attention portée à la Jeunesse et aux liens intergénérationnels
 - o Une production collective et une participation active des habitants
 - L'artiste sera hébergé dans une maison Rue de Bucquoy
 - La sélection de l'artiste se réalise via un appel à candidatures qui a récolté 18 candidatures. L'artiste sera choisi définitivement le 11 mars.

Les conseils de quartier ont toujours participé activement à ces présences artistiques et ont contribué à leur réussite. C'est pourquoi, dans le cadre du projet Qua(rt)iers, il a été décidé de les intégrer au comité de pilotage.

Point financier au 31 décembre 2023

	Solde
Centre	2080,50
Petit Ba-paume	1 309,48
4AS Col-lège	2 912,87
Autour du moulin	1 791,24

Rappel des dispositifs financiers mobilisables par les habitants

1 / Le PIC (Projets d'Initiative Citoyenne)

Les fonds sont gérés par le comité des fêtes.

La validation des projets se fait au sein d'un comité d'attribution, en lien étroit avec la municipalité.

Le PIC a pour principe de financer des projets favorisant l'émergence d'une vie de quartier afin de rompre l'isolement de ses habitants.

- Les projets doivent s'inscrire dans l'une des 10 thématiques suivantes :
 - circuits courts,
 - lutte contre l'isolement,
 - lutte contre l'illettrisme,

- échanges de savoirs,
- valorisation du patrimoine,
- créativité artistique,
- insertion par l'économie,
- innovation sociale,
- démocratie numérique,
- transition énergétique et écologique.

Les dossiers sont à retirer auprès du comité des fêtes ou de Sylviane DAL POS adjointe au maire

2/ Le FTU (Fonds de Travaux Urbains)

Les fonds sont gérés par la ville. La validation des projets se fait au sein d'un comité de gestion du fonds

Le F.T.U. est un dispositif qui permet de financer des « micro-aménagement » issus d'initiatives d'habitants, en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté et l'entretien, la convivialité d'espaces publics dans les quartiers « Politique de la Ville ».

Les fonds du F.T.U. sont mobilisés pour renforcer la participation et l'implication des usagers en matière de gestion urbaine par la réalisation de petits travaux permettant d'améliorer sensiblement la qualité de vie dans les quartiers.

Dans ce cadre, les objectifs du F.T.U. sont de :

- Favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide financière ;
- Promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, à monter des projets, à argumenter, développer la démocratie participative ;
- Inciter à la citoyenneté ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants en favorisant la mutualisation des compétences des services de la ville, des partenaires, des associations, des conseils citoyens et de quartier.

Les dossiers sont à retirer en mairie auprès d'Alexis Vin service culturel ou de Sylviane DAL POS adjointe au maire.

Nos services exercent également une mission d'accompagnement des projets.

3/ Le budget participatif (en prévision)

Le projet de budget participatif est en cours d'écriture. Il sera ouvert à tous les habitants. Il permettra de financer des aménagements dans les quartiers. La ville traitera les dossiers et un groupe dont la composition est à déterminer sera constitué pour analyser les demandes. Les conseils de quartier auront un rôle à jouer.

Une annonce sera probablement faite dans le magazine municipal de juin.

Budgets disponibles	
FTU	3 658 €
PIC	4 191 €
Budget participatif en prévision	

Organisation de la participation citoyenne et en particulier dans les quartiers politique de la ville

Le renouvellement du contrat de ville entraîne les collectivités à repenser la participation citoyenne dans les quartiers Politique de la ville.

Pour Achicourt, deux quartiers sont concernés :

- 4AS (dont le périmètre a été élargi)
- Cheminots-Moulin Haccart-Jean Jaurès (en commun avec Arras)

Pour la municipalité d'Achicourt, les conseils de quartier en secteur Politique de la ville sont le point de départ de la participation citoyenne.

L'objectif est également de s'appuyer sur des éléments déjà existants : le centre socioculturel, les projets de présence artistiques... et de développer d'autres actions du « aller vers » innovantes (des actions de rencontre des habitants dans la proximité). Toutes ces actions formeront « la fabrique citoyenne ».

Préparation de la fête du 14 juillet

La Fête nationale se déroulera cette année le dimanche 14 juillet.

Comme les deux années précédentes, les jeux inter quartiers seront de nouveaux organisés car ils sont de véritables temps fédérateurs pour les habitants de la ville. La participation active des conseils de quartier en 2023 a contribué au succès de ces jeux et lui ont donné un esprit et des valeurs particulières.

La municipalité propose de réitérer ces jeux inter quartiers lors de l'édition 2024 de la fête nationale.

Un temps de travail sera proposé aux conseils de quartier prochainement pour avancer sur l'organisation de cet événement.

Questions diverses

La question du support juridique des conseils de quartier a été abordée préalablement.

Pas d'autres questions

Remerciements pour la participation active de tous.